

La focalisation pragmaticalisée dans le discours télévisuel français

Primoz Vitez

Université de Ljubljana

Résumé

L'article expose une analyse perceptive du fonctionnement des faits accentuels en français, manifestés dans un corpus sélectionné de textes médiatiques oralisés, et surtout ceux qui se présentent dans les émissions d'information télévisées. Ce type de discours, considéré dans sa spécificité énonciative, présente quelques particularités accentuelles, notamment une refonctionnalisation de la focalisation lexémique, couramment appelée accent d'insistance.

1 Trois définitions préliminaires

En français, **l'unité accentuelle** s'identifie généralement à l'unité intonative et donc à une unité de rythme. Etant donné que, dans le processus de l'actualisation linguistique, une unité rythmique est douée d'une valeur sémantique complexe, l'unité accentuelle est au même titre considérée comme une unité de sens, marquée par certains traits accentuels.¹

L'accent final est inhérent au code linguistique français. Son actualisation, à l'intérieur de l'unité accentuelle, n'est pas négociée par le locuteur, elle est sous-entendue, involontaire et, pour ainsi dire, extrêmement, conventionnellement motivée. La position fixe de l'accent final a pour résultat la transparence présumée de sa fonction. C'est par le recours inconscient à

¹ L'incompatibilité formelle du « mot » avec le concept de « morphème » et celui de « phrase » nous amène à constater que la définition du mot par les moyens grammaticaux doit être substituée par celle qui a recours à la formalisation sémantique (« lexème ») ou par celle qui se sert de critères prosodiques. Autrement dit, il est justifié de déterminer le « mot prosodique » comme l'une des formes possibles de ce que l'on appelle *unité accentuelle*.

l'emploi de l'accent final que le locuteur français délimite entre elles les unités accentuelles ; d'un autre côté, c'est de ce même moyen accentuel que se sert l'interlocuteur afin de s'orienter dans la complexité du sens de l'énoncé. Il est donc justifié de dire que sa fonction qualifie l'accent final français en tant qu'*accent orientatif*.

En revanche, l'usage de **l'accent d'insistance**² est le résultat d'un choix individuel que le locuteur opère en fonction de ses stratégies énonciatives. Il est éventuellement possible de résumer ses propriétés fonctionnelles et substantielles en trois facteurs formels : a) l'accent d'insistance est fondamentalement un élément optionnel du schéma prosodique d'une unité accentuelle ; son actualisation dépend donc de telle ou autre attitude (émotive ou explicative) que le locuteur peut exprimer selon l'intention énonciative de son intervention ; b) le champ d'opération de l'accent d'insistance est, par définition, le *lexème*. Par l'emploi de cet accent, le locuteur focalise intentionnellement une unité de signification ; c) l'accent d'insistance affecte normalement la première syllabe du lexème, relativement loin de l'accent délimitatif ; cet éloignement forme évidemment le contraste spatio-temporel avec l'accent final.

2 Accent ou intonation ?

Le fait qu'une unité accentuelle actualisée en français correspond à l'extension d'une unité intonative, sous-tend l'hypothèse de co-action de différents facteurs acoustiques sur la syllabe accentuée. Si l'accent final frappe régulièrement la dernière syllabe de l'unité, c'est en même temps la syllabe sur laquelle s'opère l'événement intonatif. Il faut donc constater que le dynamisme intonatif affecte la syllabe accentuée par le changement de la hauteur tonale et que l'événement intonatif doit être considéré comme une action exactement simultanée par rapport à celle de l'accentuation. Autrement dit : l'accent final français est un fait intonatif.

3 Corpus

Le corpus de textes parlés, enregistrés sur plusieurs chaînes de télévision françaises, belges, suisses et canadiennes, comporte 3131 unités accentuelles analysés. On a porté le plus d'attention sur la parole télévisuelle, telle qu'elle

² L'accent d'insistance servant à exprimer certaines prises de position, provenant de l'individualité du locuteur par rapport au contenu de l'énoncé, on pourrait aussi clairement l'appeler « accent d'attitude ».

est produite par les présentateurs (P) et journalistes (J) figurant dans les journaux télévisés.

La recherche perceptive se fonde sur la supposition que les présentateurs et les journalistes de diverses provenances francophones utilisent professionnellement la langue française en tant qu'instrument d'un discours normatif, approprié aux intentions énonciatives des interventions médiatiques.³

Dans la notation « orthographique » du corpus, les limites des unités accentuelles (intonatives) sont posées par les *italiques* qui représentent les accents délimitatifs. Tous les autres faits accentuels se plaçant ailleurs qu'en fin de l'unité (surtout les accents d'insistance) sont marqués en caractères **gras**. La barre oblique (/) marque les pauses qui séparent les unités accentuelles se terminant normalement par l'italique ou encore par une virgule. Deux barres obliques désignent une pause plus longue.

Un extrait du corpus

Journal France 3
27/4 1998, 12.30

(P-1) **En** Allemagne, le parti du chancelier **Helmut Kohl**, vient de **subir** une **nouvelle défaite**, tandis que celui de son **adversaire**, **Gerhard Schroeder**, poursuit sa progression. A **cinq** mois des élections fédérales, ce scrutin régional / de Sax Anhalt, est un **avertissement** pour le chancelier, mais ce scrutin / **marque** aussi surtout la **montée** / **des** communistes / et des **néo-nazis** dans cette région sinistrée de **l'ex-RDA**. **Jean-Paul Géro**uard.

(J-1) **Dimanche noir, catastrophe, signal d'alarme, ce matin, les journaux allemands rivalisent de titres choc**. Le résultat des élections dans le lander de **Sax Anhalt** est **effectivement** un véritable **coup** de tonnerre **politique**. Le parti chrétien démocrate d'Helmut Kohl perd **douze points**, la gauche progresse **moins** que prévu, **mais** surtout / **l'extrême droite** fait une percée **totale**ment **inattendue**. Avec / **douze** virgule neuf pourcent des voix, le parti néo-nazi, le **DVU**, fait son entrée dans le **parlement** de lander de l'ancienne Allemagne de l'Est pour la **première fois**. Dirigé depuis Munich par un milliardaire, il a mené une campagne / **ultra** xénophobe / avec de **gros** moyens financiers, on ne l'attendait tout de même pas à un **tel** niveau, puisque le lander de **Sax Anhalt** / compte **moins** de **deux** pourcent d'immigrés. Aujourd'hui, les analystes s'accordent pour expliquer cette percée par le malaise et la **précarisation sociale** dans l'ex-RDA,

³ L'intention la plus générale du discours médiatique est l'information du public. Cette intention est censée orienter l'opinion publique et le comportement perceptif du spectateur. En termes de linguistique il s'agit de comprendre l'information en tant que confrontation du spectateur avec la codification médiatique du discours, l'orientation en tant qu'influence sur la formation de la compétence linguistique du spectateur, et le comportement en tant qu'influence d'un discours particulier sur les performances linguistiques éventuellement modifiées par l'intervention médiatique.

le taux de chômage / en **Sax Anhalt** / atteint désormais / vingt-deux virgule **six** pourcent. Cette élection constitue de toutes façons un **nouveau fiasco** pour Helmut Kohl, **ce** matin, la presse s'interroge sur sa **capacité** à mener son parti pour les **prochaines élections législatives**, dans **cinq** mois.

(P-2) Oui je viens / de / l'apprendre, **l'ancien** sénateur **varois** et ancien maire de Toulon, Maurice Arex, a été **interpelé** / **ce** matin / **à** Toulon, pour purger un seul de **huit** mois de prison / qu'il / doit effectuer à la maison d'arrêt des **Baumetz**.

(P-3) **Un** mois / après l'arrestation du tueur en série de **l'Est** parisien Guy Georges, l'instruction se trouve / **totale**ment **paralysée**. Au total, **trois** juges / **instruisent** / les dossiers, **aucun** d'entre eux / ne veut se désaisir, les familles des victimes sont véritablement **écoeurées** par cette **bataille** qui dessert la recherche de la vérité, car le **meurtrier** présumé / **refuse** d'être entendu / par / les **trois** magistrats.

(P-4) A présent, on découvre / pour la **première** fois / le billet / qui nous ouvrira / les portes / de la Coupe du monde de football, Michel Platini l'a **présenté** à la presse ce matin, comme l'affiche, ce billet est **plutôt** coloré, **Didier** Balaise.

(MÉTÉO) Eh bien **pas** d'amélioration en vue, on peut dire que la perturbation, qui traverse la France depuis trois jours, va encore persister sur **l'est** du pays, elle donne des pluies considérables, MétéoFrance dit même qu'on risque des **crues** dans le Massif central, toutes les régions du Cantal, du centre, avec des **précipitations** très importantes / depuis plusieurs jours donc prudence / nous avons encore un petit peu de **neige** sur les Alpes, les Pyrénées et surtout un caractère très **orageux** / sur la **moitié** sud du pays où là, on attend encore des pluies, donc un **caractère** orageux, heu, très / conséquent aujourd'hui, puisque les // effectivement, les **précipitations** sont **très** nombreuses depuis **plusieurs** jours.

4 Analyse du corpus

Au total, l'analyse observe 3131 unités accentuelles comportant un accent final délimitatif. Tous les autres types accentuels (résultant évidemment de l'accent d'insistance lexémique) sont représentés à 1159 reprises. Cela signifie en gros que 31,7% d'unités accentuelles contiennent une syllabe accentuée non-finale. Dans la plupart des cas, cet accent marque la première syllabe de l'unité lexémique⁴, et souvent des monosyllabes. L'analyse qui suit se donne pour objectif principal de démontrer quelle est la nature et quelles sont les fonctions des accents qui frappent les syllabes autres que la dernière.

⁴ L'accent d'insistance affecte régulièrement la deuxième syllabe du lexème exposé quand celui-ci commence par une syllabe ouverte ne comportant que le noyau vocalique. Par exemple : dans la phrase *C'est époustouflant*, c'est la deuxième syllabe qui reçoit l'accent d'insistance si le locuteur choisit de marquer prosodiquement l'adjectif selon l'expression de son attitude (émotive) envers ce qui est qualifié par le lexème en question.

4.1 Accent d'insistance

L'accent d'insistance est le résultat d'un investissement relativement augmenté de l'énergie expiratoire par le locuteur. Mais il se distingue assez nettement des réalisations accentuelles finales en quelques points articulatoires et distributives. Premièrement, sa réalisation vocalique s'accompagne le plus souvent d'une intensification de la consonne dans les syllabes à structure CV ; dans ce cas, la consonne (surtout les occlusives et les nasales) peut également se trouver relativement allongée. Si, deuxièmement, la syllabe affectée par l'accent d'insistance commence par une voyelle, l'articulation vocalique intensifiée est souvent précédée d'une occlusion glottale ou par une aspiration pharyngale. Et troisièmement : parmi les moyens prosodiques servant à réaliser une insistance, l'emploi de la pause intervient fréquemment devant la syllabe affectée ; le rôle de la pause est ici de distinguer la syllabe ainsi accentuée de la syllabe (in)accentuée précédente.

Ces instruments énonciatifs ne sont jamais employés par le locuteur lorsqu'il réalise un accent final. Dans le continuum transitoire de la parole, celui-ci se trouve toujours physiquement lié à la syllabe inaccentuée précédente.

Nous avons constaté dans l'analyse de l'accentuation, propre au discours médiatique des présentateurs et journalistes que l'accent d'insistance représente *l'un des procédés prosodiques les plus fréquents* dans la production du discours médiatique. Il paraît évident que l'usage de l'accent d'insistance s'inscrit dans l'ensemble des stratégies énonciatives des locuteurs dont l'intention communicative est d'attirer un maximum d'attention de la part du spectateur⁵ et d'intégrer l'intelligibilité du message. Etant donné sa fonction dans l'organisation de la chaîne parlée, l'accent d'insistance se prête avec efficacité à la volonté du locuteur soit d'exprimer une attitude envers le contenu du message (étonnement, horreur, ironie...) soit de distinguer logiquement la signification (et le sens) de deux lexèmes dans un énoncé : « ...les **nouveaux**

⁵ Nous comprenons le rôle du spectateur dans ce type spécifique de communication comme une participation « passivée » à la relation entre un locuteur (professionnel) et un « interlocuteur » qui en fait n'en pas un puisqu'il n'a normalement aucune ingérence directe au processus communicatif. La « communication » médiatique doit effectivement être comprise comme une communication unilatérale (et donc tronquée) où il n'y a au moment de la parole qu'un seul locuteur et un nombre considérable d'« interlocuteurs » (nombre correspondant au nombre respectif des spectateurs). C'est justement ce type de communication que rend possible la technologie médiatique, multipliant momentanément un message linguistique par le nombre de récepteurs. L'impossibilité du spectateur d'intervenir directement à l'échange des messages énoncés (donc sa passivité) ouvre d'autant plus les possibilités d'influence que peut exercer un locuteur actif sur la formation des compétences linguistiques en se servant du code, utilisé par les locuteurs médiatiques.

francs, il faut que je les convertisse en **anciens francs**, alors je ne vous dis *pas* quand ça sera l'euro ».

Il s'agit là d'exemples qui confirment la description habituelle de l'insistance en français. La fonction logique de cet accent n'opère donc pas moins dans le discours médiatique que dans les discours « spontanés » des locuteurs non-professionnels. La routine de l'accentuation insistante dans le discours médiatique élargit son champ d'opération : on doit donc ajouter quelques précisions importantes – quant au comportement des syllabes accentuées non-finales – à ce qui est normalement dit des schémas accentuels français.

4.2 Effets focalisateurs dans l'accentuation du discours télévisé

L'analyse perceptive du corpus des textes médiatiques a montré qu'en général, l'organisation syntaxique des énoncés ne conditionne pas nécessairement les procédés qui déterminent prosodiquement les différentes parties de la chaîne parlée française. Il paraît que la stratégie accentuelle dépend plus de la situation communicative et des critères phonétiques dans la formation du discours télévisé. L'examen des schémas accentuels montre en principe une autonomie fonctionnelle des structures prosodiques par rapport à l'organisation syntaxique de la phrase. On montrera que le fonctionnement de l'insistance dans le discours télévisé est un point de départ pertinent pour une réflexion sur la nature de l'unité accentuelle française et sur le dynamisme des fonctions accentuelles en français.

4.2.1 Critères syntaxiques

La nature virtuelle de l'accent final peut généralement être démontrée par l'actualisation des unités accentuelles relativement longues, donc par l'union de plusieurs unités minimales en une seule. Ce type de formation d'unités accentuelles (et de rythmisation du discours) est surtout caractéristique pour des énonciations spontanées à débit rapide.

L'exemple suivant introduit dans l'unité accentuelle étendue l'usage de l'accent d'insistance.

« ... le **p**remier ministre *Chrétien* a abordé la *question* des droits de la *personne* avec le président *Fidel Castro* // **d**ès qu'il s'est retrouvé **s**eul avec *lui* // en demandant la libération de **q**uatre prisonniers / **d'**opinion.»

L'unité accentuelle actualisée « dès qu'il s'est retrouvé seul avec lui » contient, elle aussi, au moins deux unités virtuelles minimales, réunies par un seul accent final. Mais la participation des deux accents d'insistance révèle quelques particularités essentielles du schéma accentuel dans le discours médiatique. La forme verbale⁶ qui termine la première unité minimale (déterminée syntaxiquement) se trouve désaccentuée, parce que l'énergie expiratoire, nécessaire à la production de l'accent, est dépensée postérieurement pour l'insistance sur le lexème central de l'unité entière. Le contraste acoustique entre la syllabe affectée par l'accent d'insistance et son entourage est nécessairement plus exprimé que celui entre la finale et la précédente inaccentuée.

De plus, l'insistance sur la conjonction « dès que » démontre l'expansion fonctionnelle de la focalisation: du lexème, son opération se répand sur toute une unité accentuelle minimale, bien que celle-ci risque de ne pas s'actualiser réellement. Sa position lui attribue le statut de délimitateur d'une partie prosodiquement marquée à la frontière antérieure. Davantage: l'accent d'insistance affecte ici la première syllabe non pas d'un lexème, mais d'une unité syntaxique. Cette première syllabe fait partie d'une conjonction qui, selon la conception traditionnelle de l'accentuation en français, n'est généralement pas accentogène.

4.2.2 Accentuation des proclitiques

L'usage fréquent de l'accent d'insistance dans le discours médiatique, à l'origine, est le résultat d'une tendance prononcée de marquer stratégiquement les lexèmes qui forment le centre informatif de l'énoncé ou de ses parties. Mais ce procédé accentuel a progressivement pris de l'envergure même dans les cas où la première syllabe du lexème (ou du constituant syntaxique) n'est pas

⁶ La divergence des critères accentuels par rapport à la structuration syntaxique de la phrase est encore affirmée si l'on observe l'action accentuelle sur les verbes. La grande plupart des théories syntaxiques posent le verbe en position centrale de l'organisation de la phrase, lui attribuant le rôle régisseur par rapport à tous les autres constituants immédiats (principe de dépendance, cf. le stemmas de Tesnière). Si le centre syntaxique d'un message linguistique est donc occupé par l'actualisation de la forme verbale, celle-ci n'est pas centralisée dans les schémas accentuels. D'abord, la forme verbale se trouve régulièrement au terme de l'une des unités accentuelles virtuelles dont l'actualisation dépend des facteurs communicatifs, stratégiques et phonétiques. Un verbe se trouve donc facilement désaccentué si le débit de la parole est rapide ou s'il se trouve en proximité directe d'un accent d'insistance qui lui « reprend » le trait accentuel. Contrairement à cela, l'adverbe et le numéral, en tant qu'éléments de grande concentration sémantique, sont beaucoup plus susceptibles non de recevoir un accent final, mais d'être marqués par un accent d'insistance qui a pour but de focaliser leur signification et leur valeur informative.

accentogène. C'est le rôle délimitatif de l'insistance médiatique, positionnée en effet au début de l'unité, qui est devenu plus important que sa capacité de focalisation informatrice. On proposera maintenant l'exemple qui rend compte à la fois de l'actualisation des unités accentuelles minimales (dans une énonciation «saccadée» dans l'intention d'attirer l'intérêt du destinataire par la focalisation des fragments informatifs du message) et l'emploi de l'insistance sur les syllabes normalement non-accentogènes.

«**D**imanche noir, **c**atastrophe, **s**ignal d'alarme, **ce** matin, **les** journaux allemands rivalisent de **t**itres choc.»

La formation du schéma accentuel dans cette actualisation (c'est Jean-Paul Géroard, un journaliste, qui parle) est un exemple typique des tendances prosodiques générales dans le discours médiatique français. Les trois premières unités commencent par des lexèmes qui ont une pleine valeur sémantique; dans ces cas-là, on peut donc parler de la focalisation du sens telle qu'elle est décrite par les principes généraux de l'insistance. Mais la suite ne prend plus ce même chemin structural. La première syllabe dans les unités « ce matin » et « les journaux allemands » est, syntaxiquement parlant, porteuse de déterminants déictiques (indice démonstratif et article défini). Selon les règles de l'accentuation et de l'accentuabilité, ces deux syllabes ne pourraient donc aucunement recevoir de marques accentuelles. Le locuteur n'est toutefois pas empêché de réaliser l'insistance sur les deux premières syllabes en question. L'influence de l'usage systématique des accents d'insistance (qui ont, à l'origine, une valeur uniquement logique ou émotive), dépasse donc les cadres traditionnels de la description accentuelle, parce que la stratégie énonciative des locuteurs médiatiques utilise, sans égard à la normativité accentuelle explicite, l'instrument de l'insistance sur les proclitiques.

4.2.3 Un critère phonétique : le contraste

L'accent final français se réalise dans une projection acoustique complexe de l'effort expiratoire, combinée à l'événement intonatif. De nombreuses analyses antérieures⁷ ont montré que la dernière syllabe d'une unité rythmique, c'est-à-dire la syllabe sur laquelle s'opère la conclusion intonative, est précédée d'une autre syllabe, prosodiquement moins expressive, mais pas pour autant moins fonctionnelle dans le contraste, dont les valeurs acoustiques sont directement opposées à la prosodie du terme de l'unité. Cela signifie, en d'autres termes, que la conclusion intonative de continuation ou d'interrogation (donc montante) sera nécessairement précédée d'un baissement de la hauteur tonale sur l'avant

⁷ cf. Vitez (1995).

dernière ; contrairement à cela, un événement intonatif désignant la finalité (donc descendant) est introduit par une syllabe relativement plus haute. Le contraste de l'accent final s'effectue donc surtout en substance de la variation intonative. Il s'agit maintenant de voir, quelles sont les qualités contrastives qui font fonctionner l'insistance dans le discours médiatique français.

L'orientation générale dans la structuration des schémas accentuels, propres aux langues à accent fixe, prévoit un nombre suffisant de syllabes inaccentuées qui s'interposent entre deux syllabes accentuées. Une telle définition distributive des syllabes prosodiquement marquées demande une précision dans le cas de l'unité accentuelle française. Le fait que les procédés prosodiques produisent l'accent final et l'accent d'insistance (lexémique ou syntagmatique) dans une même unité, a pour conséquence inévitable le contact direct entre la fin d'une unité (accent final, intonation) et le début de la suivante (insistance).

«**D**imanche *noir*, **c**atastrophe, **s**ignal d'*alarme*, **ce** matin, **les** journaux allemands rivalisent de **t**itres choc.»

La distinction fonctionnelle entre les accents de type final et celui d'insistance serait pratiquement impossible dans les unités « ce matin » et « titres choc » si les deux accents étaient réalisés par le recours à la même combinaison de paramètres acoustiques. L'accent final est intonatif ; sa substance contrastive sera donc la variation de la hauteur tonale. Quand l'accent d'insistance se trouve dans une telle proximité de l'accent final, il faut bien que sa substance soit différente. Il y a ici trois hypothèses possibles. Premièrement, comme on l'a indiqué pour les syllabes directement antéposés à l'événement intonatif, la courbe intonative pourrait prendre sur cette syllabe la direction opposée par rapport à l'accent final. Deuxièmement, ce qui à première vue paraît plus plausible, l'accent d'insistance se réaliserait au moyen d'une intensité émergente, donc d'une autre substance acoustique dont l'emploi exprime la différence impressive entre les deux syllabes. La troisième variante est un compromis productif : l'insistance se réalise en couplant les deux paramètres acoustiques. Cette troisième hypothèse serait peut-être la plus proche de la réalité, surtout parce que la constante réalisation intonative de la dernière syllabe de l'unité indique un automatisme infaillible dans le processus de l'énonciation. En plus, ce fait nous amène à croire que l'accent d'insistance (au moins pour ce qui est de sa valeur focalisatrice) est une conséquence du choix stratégique conscient, effectué par le locuteur dans son intention de créer une intervention cohérente.

4.2.4 La pause

L'utilisation de la pause s'inscrit dans l'ensemble des procédés stratégiques qui s'engagent à distinguer les accents entre eux. En même temps, on peut constater que la pause accompagne surtout les actualisations de l'accent d'insistance. Claire Blanche-Benveniste⁸ postule en outre que l'accent final peut être suivi par une pause, mais ne peut pas en être précédé; contrairement à cela, il est caractéristique de l'accent d'insistance que les locuteurs le réalisent par suite d'une pause. Il faut toutefois ajouter à cela une précision : l'accent final peut être précédé d'une pause, mais à condition qu'il frappe l'unique syllabe de l'unité rythmique, que son unité soit donc monosyllabique. Ces situations extraordinaires et cette distribution de pauses peuvent être observées dans un certain type de discours où le locuteur parle par fragments et lentement. Ce type de l'énonciation est le plus souvent utilisé par les locuteurs (présentateurs, politiciens, professeurs...) dont l'intention est de clairement poser leur message pour qu'il soit compréhensible à toutes les sensibilités et compétences intellectuelles confrontées à leurs interventions.

5 Conclusion

La question essentielle, posée par les résultats de cette analyse, concerne la refonctionnalisation de l'insistance intériorisée et ses conséquences systématiques dans le discours télévisuel.

5.1 La double délimitation de l'unité accentuelle

L'affaiblissement de la fonction fondamentale de l'accent d'insistance, notamment celle de focaliser la valeur sémantique d'un lexème selon l'attitude émotive ou logique du locuteur, et son transfert aux unités non-lexémiques, démontrent clairement une tendance systématique : les insistances syntagmatiques occupent leur position sur la première syllabe de l'unité accentuelle, et cela sans égard à la valeur sémantique de l'unité affectée. Utilisés automatiquement dans le discours médiatique, les accents d'insistance sont sémantiquement démotivés, leur position devient prévisible. Les accents d'insistance syntagmatiques sont donc en parfaite analogie avec les propriétés mécanisées de l'accent final dont la fonction est réduite à la délimitation de la fin des unités accentuelles. Il paraît donc que l'insistance syntagmatique,

⁸ Blanche-Benveniste (1991), p. 165: « /.../ la distinction est donc fondée sur des critères distributionnels; l'accent final accepte les tons dynamiques (le ton montant et le ton descendant), la syllabe peut être allongée et suivie d'une pause. Cela n'est pas le cas de l'accent d'insistance. L'allongement de la syllabe /.../ et l'insertion d'une pause après celle-ci sont exclus; en revanche, l'insertion d'une pause devant l'accent d'insistance ne pose aucun problème alors qu'elle serait ressentie comme un raté si elle se trouvait devant un accent final. »

dépourvue de valeur focalisatrice, est en fonction de marquer la limite de la même unité accentuelle, mais sur la première syllabe. Comme l'accent final, elle sert de point de repère prosodique au destinataire du message.

5.2 La fonction phatique de l'insistance

Les conséquences de la tendance routinière à utiliser l'insistance syntagmatique, révèlent donc une modification déterminante dans le fonctionnement de ce type d'accent. Ses propriétés contrastives, comme nous l'avons vu, opèrent en tant qu'instrument de l'orientation sur la première syllabe de l'unité. La fréquence de l'insistance non-lexémique affirme en même temps la valeur phrastique de l'accent final. Mais la fonctionnalité de l'accent final (délimitation) remet en cause la fonction orientative de l'insistance sur la première syllabe. Si l'on considère la redondance fonctionnelle dans la langue en tant qu'opération cohérente de structures énonciatives autonomes, on verra dans le marquage accentuel du début de l'unité rythmique un moyen prosodique qui, à l'intérieur d'une intervention médiatique parlée, est concentré sur son fonctionnement *phatique*. Cela signifie que l'accent d'insistance syntagmatique, dépourvu de sa motivation primitive, fonctionne comme un automatisme prosodique, produit par le locuteur qui assure par là sa propre présence, la présence de son intervention et la présence de son intention primaire. La focalisation désémantisée se trouve ainsi porteuse et indicatrice de l'acte énonciatif lui-même. Cela n'est surtout pas indifférent dans le cas du discours télévisuel, car l'attrait constant et prémédité que le locuteur médiatique effectue par ce type de focalisation (vide seulement en apparence) se traduit très simplement : « Ne touche pas à la télécommande ! »

Bibliographie

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1991): *Le français parlé. Études grammaticales*, coll. «Sciences du langage», Éditions du CNRS, Paris.
- JAKOBSON, Roman (1963-1973) : *Essais de linguistique générale*, Minuit.
- RÉCANATI, François (1979): *La transparence et l'énonciation*, Seuil.
- ROSSI, Mario (1979): *Le français, langue sans accent?*, in: *L'accent en français contemporain*, Studia Phonetica 15, Didier, Ottawa, pp. 13-51.
- ROSSI, Mario, DI CRISTO, Albert, HIRST, Daniel, MARTIN, Philippe, NISHINUMA, Yukihiro (1981): *L'intonation. De l'acoustique à la sémantique*, Klincksieck, Paris.
- VITEZ, Primož (1995): *Analyse contrastive de l'intonation de la phrase française et slovène*, in: *Linguistica XXXV/2*, Ljubljana, pp. 257-274.
- VITEZ, Primož (1997): *Accent d'intensité et action intonative en français moderne*, in: *Linguistica XXXVII*, Ljubljana, str. 71-80.